



PRÉPARATIONS DE MICROORGANISMES LYOPHILISÉES

Section 1 – Renseignements généraux

Produit : Préparations de microorganismes lyophilisées
Fabricant : Microbiologics, Inc.
Téléphone : 320 253-1640
Adresse : 217, Osseo Avenue North
St. Cloud, Minnesota 56303 USA

Section 2 – Composition

Chaque pastille cylindrique lyophilisée contient une population pure ou mixte de microorganismes. Les microorganismes sont classifiés soit comme Groupe de risque 1 ou Groupe de risque 2 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ces microorganismes peuvent causer une infection humaine ou présenter un risque pour le personnel de laboratoire, mais ils ne sont pas susceptibles de se répandre dans la communauté. L'exposition à ces microorganismes au laboratoire cause rarement une infection. Une prévention et un traitement efficaces sont habituellement disponibles.

Section 3 – Renseignements sur les dangers

Physico-chimiques : Sans objet
Santé : Risque d'infection
Environnementaux : Sans objet

Section 4 – Premiers soins

Yeux : Éviter tout contact avec les yeux. En cas de contact, laver avec beaucoup d'eau et solliciter une assistance médicale immédiatement.
Peau : Non irritant. En cas de contact cutané, laver à l'aide d'une solution biocide appropriée.
Inhalation : Éviter la production d'aérosols. En cas d'inhalation, amener la personne affectée au grand air et solliciter des conseils médicaux.
Ingestion : Éviter le contact main-bouche. En cas d'ingestion, solliciter des conseils médicaux.

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Sans objet

Section 6 – Mesures contre les rejets accidentels

En cas de déversement accidentel, contenir le produit déversé et aviser immédiatement le personnel avoisinant de l'accident. Décontaminer le déversement en lavant avec beaucoup d'eau et en imbibant le produit déversé à l'aide d'un désinfectant adéquat. Prévoir suffisamment de temps pour l'activité biocide du désinfectant conformément au mode d'emploi du fabricant. Nettoyer la zone et le produit à l'aide de serviettes ou de mouchoirs en papier jetables. Les serviettes et mouchoirs en papier contenant les microorganismes doivent être traités comme une substance biodangereuse.

Section 7 – Manipulation et stockage

La préparation de microorganismes lyophilisée doit être conservée à une température variant entre 2 et 8 °C dans le récipient d'origine scellé. Les préparations lyophilisées contiennent des microorganismes viables qui peuvent, dans certaines circonstances, causer des maladies. Les techniques appropriées doivent être employées pour éviter l'exposition et le contact avec la croissance des microorganismes. Le laboratoire de microbiologie doit être équipé et disposer des installations nécessaires pour recevoir, traiter, maintenir, stocker et évacuer le produit biologiquement dangereux. Le personnel du laboratoire de microbiologie utilisant l'équipement doit être formé et expérimenté, et montrer sa compétence dans le traitement, le maintien, le stockage et l'évacuation du produit biologiquement dangereux.

**Section 8 – Contrôle de l'exposition – Protection personnelle**

De bonnes pratiques de laboratoire doivent être observées et suivies en tout temps. L'utilisation d'un rangement de sécurité biologique, la prévention d'aérosols et l'utilisation de gants, de tabliers à l'épreuve de l'humidité et d'autres vêtements protecteurs doit être dictée par les procédures d'exploitation standard de chaque laboratoire individuel.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Matière inerte, inodore et sèche.

Section 10 – Stabilité et réactivité

Lorsque stockées selon les instructions, les préparations de microorganismes lyophilisées sont stables jusqu'au dernier jour du mois indiqué de la date de péremption. La durée du stockage n'influe pas sur le risque d'infection.

Section 11 – Renseignements de toxicologie

Sans objet.

Section 12 – Renseignements écologiques

Sans objet.

Section 13 – Évacuation

Les matières lyophilisées et la croissance subséquente de ces microorganismes sur les milieux de culture sont considérées comme étant une matière biologiquement dangereuse. Des organismes et des lois réglementent l'évacuation de toutes les matières biologiquement dangereuses. Chaque laboratoire doit être au courant de la méthode appropriée d'évacuation des matières biologiquement dangereuses et s'y conformer.

Section 14 – Renseignements sur le transport

Prière de se reporter aux règlements nationaux et internationaux concernant l'expédition et le transport des matières biologiquement dangereuses. **Classification ONU** : ONU3373 Matière biologique, catégorie B et ONU2814, Matières infectieuses pour l'homme pour les numéros de catalogue 0617 et 0730 des produits microbiologiques.

Section 15 – Renseignements réglementaires

Non répertorié.

Section 16 – Autres renseignements

À notre connaissance, les renseignements contenus aux présentes sont exacts. Microbiologics Inc. n'assume aucune responsabilité au titre de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans les présentes.

Les énoncés contenus dans les présentes sont faits aux fins d'information seulement, et ils sont destinés à être suivis par les personnes possédant des aptitudes techniques connexes et à leur propre discrétion et risque. Étant donné que les conditions et le mode d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en relation avec quelque utilisation que ce soit de ces renseignements.